

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai constaté que c'était une pratique qui existait au Canada, et non pas seulement à l'égard des présidents des sociétés de la Couronne. La même chose se fait aussi dans le secteur privé.

M. Nielsen: Ce n'est pas une bonne chose.

M. Pepin: J'imagine que cela se fait dans les sociétés de la Couronne du Canada surtout parce que celles-ci se situent à peu près à mi-chemin entre les sociétés d'État et les sociétés du secteur privé. Cependant, vu que cette question relève du premier ministre, je la porterai à son attention et je suis certain qu'il voudra y répondre de façon plus détaillée en temps et lieu.

LES ÉCHELLES DE TRAITEMENT

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Lorsqu'il saisira le chef du gouvernement de la question, le premier ministre suppléant pourrait-il insister sur le fait que cette façon d'agir est toute nouvelle et qu'on a toujours au moins jusqu'à maintenant reculé les échelles de traitement des présidents de nos sociétés de la Couronne? En outre, pourrait-il lui rappeler qu'étant donné que ce sont les contribuables canadiens qui paient, ils sont en droit d'espérer qu'on leur fasse connaître les échelles de traitement de ces cadres supérieurs?

Des voix: Bravo!

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je n'y manquerai pas, madame le Président. Cependant, il va sans dire que les traitements de ces hauts fonctionnaires sont déjà de notoriété publique.

Des voix: Pas du tout!

M. Pepin: Les gens savent déjà à peu près combien gagne le président du CN.

Des voix: Mais pas du tout!

M. Pepin: Les gens savent aussi déjà approximativement combien gagne le président d'Air Canada.

Des voix: Absolument pas!

M. Pepin: Nous savons tous qu'ils sont mieux payés que le premier ministre.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'INCLUSION DU COMTÉ DE NORTHUMBERLAND DANS L'ACCORD DU MEER

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État aux Relations extérieures, que je félicite pour sa nouvelle nomina-

tion. Je lui pose la question en sa qualité de membre du comité du cabinet sur le développement économique et régional. Compte-t-il annoncer bientôt à la Chambre l'inclusion du comté de Northumberland dans l'accord complémentaire relatif à l'est de l'Ontario, un dossier auquel il travaille depuis dix-huit mois?

Une voix: Que quelqu'un réponde!

M. Crombie: Le voici!

Mlle MacDonald: Les trois ensemble!

M. Epp: Vous ne savez pas au juste quelle casquette vous portez, n'est-ce pas?

L'hon. Pierre De Bané (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, il faudrait poser la question . . .

M. Epp: A quelqu'un d'autre.

M. De Bané: . . . au ministre chargé du MEER, mais je suis heureux de rappeler au député que l'une des dernières choses dont je me suis occupé en ma qualité de ministre du MEER fut de faire porter à son bureau une lettre disant que le projet d'accord serait bientôt prêt. Je tiens aussi à lui rappeler qu'à ma première rencontre avec le gouvernement de la province d'Ontario, avec son appui, j'ai parlé de mon intention de m'occuper du comté de Northumberland. J'espère qu'avant longtemps ce projet sera mené à bonne fin.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

LE FINANCEMENT D'UN PROJET ÉNERGÉTIQUE EN UNION SOVIÉTIQUE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Commerce international). Je me demande comment le ministre peut expliquer qu'un prêt subventionné de 637 millions de dollars à la Russie est censé coûter 198 millions de dollars aux contribuables canadiens. En retour, nous ne recevrons que 275 millions de dollars en matériel et services.

● (1500)

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Premièrement, madame le Président, on a entamé les négociations pour ce contrat en 1977. S'il est adjugé au Canada, le Québec, l'Ontario et l'ouest du Canada bénéficieront de 16,500 années-homme de travail. Malheureusement, les chiffres que le député a relevés dans les journaux locaux sont erronés. A l'heure actuelle, la SEE n'a pas d'offre financière en instance. Elle a expiré le 31 décembre. Il m'est donc impossible de vérifier les chiffres mentionnés par le député.